

La place, interdite au stationnement.



La place, interdite au stationnement.

Dernièrement, les employés communaux, sous la direction d'Henri Lassis, l'un des adjoints chargé des travaux, installaient des barrières sur la place. Celle-ci sera en effet interdite au stationnement.

Voilà des mois que, en raison des travaux occasionnés par la Maison de Santé, les véhicules trouvaient là un palliatif à la disparition des places de parking aménagées autour de la mairie.

Les réactions ne se sont pas faites attendre. La décision est diversement appréciée ; pas facile de changer les habitudes, celle de se garer au plus près de l'endroit où l'on travaille, du lieu où l'on veut se rendre.

En définitive, pas aisé de prendre une décision même s'il s'agit d'une bonne cause : celle de rendre attractive la bastide en libérant un des lieux emblématiques que sont sa place et ses arceaux.

Il faut savoir que, dans des villes où l'accent est mis sur la valeur économique du tourisme, les municipalités appliquent la même décision.

Les Valenciens, en premier, seront-ils sensibles aux attentes de la municipalité ? L'avenir nous le dira.

Claude Laffargue